

Registre des activités de traitement — Impact Social

Version opérationnelle simplifiée conforme au socle de l'article 30 du RGPD

Impact Social — Version 1.0 validée en interne — 8 août 2026

Document de conformité opérationnelle examiné et validé en interne le 8 août 2026 par Pascal COMORASSAMY, Référent protection des données d'Impact Social.

Mode d'emploi

Ce registre recense les principaux traitements identifiés pour Impact Social. Il doit être mis à jour lors de tout changement d'outil, de finalité, de catégorie de données, de destinataire ou de durée de conservation.

1. Accompagnement social individualisé des salariés

Finalités	Évaluation sociale, information sur les droits, démarches, orientations, suivi et continuité de l'accompagnement.
Personnes	Salariés des entreprises clientes.
Données	Identité/contact minimal ; situation sociale, professionnelle, logement, budget, famille, droits ; santé/handicap uniquement si nécessaire ; entretiens/actions. NIR et identifiants CAF/MDPH exclus du stockage CRM.
Base	Art. 6(1)(f) envisagé + art. 9(2)(h) pour données de santé, à valider ; secret professionnel CASF L411-3.
Destinataires	Impact Social uniquement ; partenaires au cas par cas avec information/accord ou obligation légale. Employeur exclu du dossier individuel.
Sous-traitants	Google Workspace/Apps Script/Sheets ; Netlify pour l'authentification et le proxy applicatif.
Transferts	À documenter selon DPA et configuration ; vérification HDS/EEE bloquante pour santé.
Durée	Pendant l'accompagnement puis 2 ans après dernier contact/clôture (repère interne à confirmer), puis suppression/anonymisation.
Sécurité	Identity, rôle admin, JWT vérifié serveur, secrets serveur, noindex/no-store, journalisation, minimisation, seuil de

	confidentialité.
--	------------------

2. Reporting agrégé employeur

Finalités	Mesurer l'utilisation du service et présenter des tendances non identifiantes.
Personnes	Salariés accompagnés, de manière indirecte dans les calculs.
Données	Comptages, volumes, thèmes agrégés, délais, satisfaction ; pas de nom, identifiant ou détail individuel.
Base	Intérêt légitime lié à l'exécution et au pilotage du service ; les sorties véritablement anonymes ne sont plus des données personnelles.
Destinataires	Employeur autorisé pour sa seule entreprise.
Sous-traitants	Netlify + Google.
Transferts	Comme ci-dessus.
Durée	Rapports anonymisés : selon besoin contractuel ; données sources selon durée du dossier.
Sécurité	company_code résolu côté serveur ; seuil <3 ; recommandations masquées si moins de 3 situations.

3. Gestion des comptes espace employeur et administrateur

Finalités	Authentification, autorisation et sécurité des accès.
Personnes	Administrateur Impact Social ; utilisateurs employeurs invités.
Données	Email, identifiant compte, rôle, entreprise autorisée, journaux techniques.
Base	Exécution du contrat / intérêt légitime de sécurité.
Destinataires	Impact Social ; Netlify en qualité de prestataire technique.
Sous-traitants	Netlify Identity / Functions.
Transferts	Selon DPA Netlify et mécanismes de transfert applicables.
Durée	Durée du compte ; désactivation à la fin du besoin, puis suppression selon procédure interne. Journaux : proposition 12 mois.
Sécurité	Invite only, rôles, JWT vérifié, variables d'environnement, secrets distincts admin/employeur.

4. Prospection et gestion des contacts entreprises

Finalités	Répondre aux demandes, prospection B2B, relances, conversion en client.
Personnes	Dirigeants, RH, contacts professionnels.
Données	Nom, entreprise, email professionnel, téléphone, effectif, notes de prospection, relances.
Base	Intérêt légitime / mesures précontractuelles selon le contexte.
Destinataires	Impact Social ; outils Google utilisés pour Gmail/Agenda/Sheets.
Sous-traitants	Google Workspace ; Netlify Forms si formulaire web.
Transferts	Selon DPA des prestataires.
Durée	Prospects : proposition 3 ans après dernier contact, sous réserve de politique commerciale documentée.
Sécurité	Accès admin, journalisation, pas de données salariés dans la prospection.

5. Formulaire de contact du site

Finalités	Répondre aux demandes d'information et de devis.
Personnes	Visiteurs / contacts professionnels.
Données	Nom, entreprise, email, téléphone optionnel, message, paramètres UTM.
Base	Mesures précontractuelles ou intérêt légitime.
Destinataires	Impact Social ; Netlify Forms.
Sous-traitants	Netlify.
Transferts	Selon DPA Netlify.
Durée	3 ans après le dernier échange pour un contact professionnel, sauf conversion en client.
Sécurité	Honeypot, avertissement de ne pas transmettre de données sensibles, HTTPS.

6. Satisfaction et retours anonymisés

Finalités	Évaluer la qualité du service et améliorer les pratiques.
Personnes	Salariés accompagnés.
Données	Note, commentaire anonymisé, autorisation d'utilisation anonyme.
Base	Intérêt légitime pour mesure interne ; accord spécifique pour publication d'un témoignage.
Destinataires	Impact Social ; agrégats employeur uniquement

	si seuil atteint.
Sous-traitants	Google / Netlify pour affichage agrégé.
Transferts	Comme ci-dessus.
Durée	Données nominatives éventuelles selon dossier ; commentaire publié seulement après anonymisation et autorisation.
Sécurité	Seuil de 3 pour moyenne employeur ; contrôle humain de l'anonymisation.

Points de conformité à suivre

- Vérification HDS v2.0 / EEE du Google Workspace utilisé avant données de santé réelles.
- MFA et revue trimestrielle des comptes à privilèges.
- Purge/anonymisation des dossiers clos selon la durée retenue.
- Revue annuelle du registre et de l'AIPD.
- Tenue d'un registre des violations de données.

Validation interne

Statut	Validé en interne
Référent protection des données	Pascal COMORASSAMY
Fonction	Référent protection des données
Date de validation	08/08/2026
Portée de la validation	Validation du registre des traitements dans sa version du 8 août 2026. Le registre doit être mis à jour à chaque évolution significative des traitements, des destinataires, des sous-traitants ou des durées de conservation.

Cette validation est une validation interne de conformité documentaire. Elle ne constitue ni une certification, ni un avis juridique externe.